

CONDITIONS DE L'ACTION BECEL <> SMEG CONTEST 2025

1. Organisation

1.1. Action organisée par Flora Food Group BV, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE0629992828 à Berchem-Saint-Agathe, ayant son siège social et étant établie à 586, Avenue Charles Quint, 1082 Berchem-Saint-Agathe, et le partenaire externe Hashting Solutions SA (numéro BE0672 979 070, siège social à 2547 Lint, Veldstraat 49).

1.2. La société Flora Food Group se réserve le droit de mettre un terme au Concours ou d'en modifier les règles, conditions, dispositions ou informations.

1.3. Flora Food Group se réserve le droit d'exclure les participations frauduleuses ou suspectes.

1.4. La participation via des programmes automatisés ou non autorisés est strictement interdite.

1.5. L'Organisateur peut rejeter ou disqualifier toute participation en cas de non-respect du règlement.

2. Participation

2.1. Campagne : BECEL <> SMEG CONTEST 2025.

2.2. Action : Achetez 2 produits Becel® participants et gagnez un grille-pain SMEG ou un remboursement à 100%.

- Limité à 3.005 cashbacks (max. 6,50 € remboursés).

- 100 grille-pains SMEG à gagner.

2.3. Conditions d'achat : minimum 2 produits parmi les références Becel listées ci-dessous, entre le 01/09/2025 et le 31/10/2025.

Becel Original 250g

Becel Original 500g

Becel Light 250g

Becel Light 500g

Becel Romig/ Crémeux 250g

Becel Bakken & Braden 500g / Becel Cuire & rôtir 500g

Becel Vloeibaar/ Liquide 500ml

2.4. Magasins participants : uniquement Carrefour et Delhaize.

2.5. Répartition des prix : 50 grille-pains chez Delhaize et 50 chez Carrefour.

2.6. Exclusions : collaborateurs Flora Food Group, personnes impliquées dans le concours et leur famille.

2.7. Participation strictement nominative, limitée à une inscription par personne/magasin/numéro/email/IP.

2.8. Un seul prix par personne, quel que soit le nombre d'inscriptions.

2.9. La participation est réservée aux personnes majeures (18 ans et plus).

2.10. Modalités techniques : envoi d'un code promo à Hashting → réception d'un lien de participation valable 10 jours.

3. Concours

3.1. Durée : du 01/09/2025 au 31/10/2025.

3.2. Limitations : un seul lien cashback unique par participant, 3.500 cashbacks maximum, 1 grille-pain SMEG maximum par personne.

3.3. Étapes de participation : achat de 2 produits Becel, communication des coordonnées, réponses aux questions, indication du magasin, téléchargement du ticket de caisse.

3.4. Sélection des gagnants : sur base des bonnes réponses et de la question subsidiaire (priorité au premier inscrit en cas d'égalité).

3.5. Information des gagnants : par SMS et email via Hashting.

3.6. Confirmation des cashbacks : immédiate après encodage valide.

4. Prix et remboursement

4.1. Récompenses : 100 grille-pains SMEG envoyés aux gagnants (novembre 2025), 50 gagnants par magasin participant.

4.2. Le prix/remboursement ne peut être échangé ni converti en espèces.

4.3. Tentative de fraude → perte du droit au prix.

4.4. Aucune correspondance ne sera échangée sur les résultats.

4.5. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présentes conditions, Flora Food Group peut prendre des mesures adaptées.

5. Codes promotionnels

5.1. Interdiction de publier les codes sur des forums publics sans autorisation.

5.2. En cas d'infraction, Hashting pourra demander une compensation à la personne responsable.

6. Remboursement

6.1. Le remboursement (cashback ou remise) sera effectué par virement bancaire par Hashting dans les 30 jours suivant la réception des données.

7. Données personnelles

7.1. Responsable du traitement : Hashting Solutions SA.

7.2. Données utilisées uniquement pour cette action.

7.3. Transmission limitée : analyse régionale anonymisée à la fin de l'action.

7.4. Possibilité de consentir à recevoir des communications futures de la marque.

7.5. Traitement conforme à la politique de confidentialité de [Hashting.com/dpo](https://hashting.com/dpo).

8. Litiges

8.1. En cas de litige, seuls les tribunaux de Bruxelles sont compétents (sauf disposition légale contraire).

8.2. La loi belge est applicable.